

EMMANUEL VIRE. Le secrétaire général du Syndicat national des journalistes CGT (SNJ-CGT) qui ouvre aujourd'hui à Marseille son congrès, livre son analyse sur la situation de la profession.

« La précarité nuit à la qualité de l'information »

■ Votre congrès se tient sur fond de crise de la presse. Dans quel état d'esprit l'abordez-vous ?

Notre dernier congrès s'est tenu à Lille en 2010, en plein quinquennat de Nicolas Sarkozy marqué par les pressions sur les journalistes et la nomination des présidents de l'audiovisuel public par le chef de l'État. Nous nous sommes très fortement exprimés contre et nous attendions avec l'avènement d'un président socialiste, le changement promis. Dans une réponse au SNJ-CGT datée du 29 mars 2012, le candidat Hollande s'engageait à agir contre les concentrations dans les médias, à faire adopter une loi sur l'indépendance des rédactions, la protection des sources et à revoir Hadopi qui touche aux droits d'auteur des journalistes. A ce jour, aucune mesure favorable n'a été prise dans notre secteur et la profession s'enfonce dans la crise. Un plan social vient d'être confirmé à *Nice-Matin*, on attend des annonces du groupe Lagardère sur des fermetures de titres...

Avenir incertain, précarité, bas salaires, n'ont-ils pas des conséquences directes sur la qualité de l'information ?

La profession de journaliste est de plus en plus précarisée. On dénombrait fin 2012, 38 000 détenteurs d'une carte de presse mais tout un volet de pigistes ou de CDD ne parviennent même plus à répondre aux critères pour la posséder malgré un assouplissement décidé par la commission qui les délivre. Désormais, on trouve des journalistes à 629 euros par mois. Un demi-Smic !

Dans l'audiovisuel comme dans la presse écrite, il y a très longtemps qu'un accord sur les salaires n'a pas été signé. Les propositions des syndicats patronaux sont en dessous de l'inflation. En clair : il y a une perte de pouvoir d'achat pour les journalistes. On constate notamment dans la presse quotidienne régionale (PQR) une réduction du recours aux pigistes. Dans les rédactions ça veut dire un surcroît de travail. Tout cela a des conséquences sur la qualité de l'information.

Vous défendez l'idée d'une refonte des aides à la presse. De quoi s'agit-il ?

C'est une proposition en débat depuis les états généraux de la presse tenus sous le mandat de Nicolas Sarkozy. Les aides directes sont distribuées de manière opaque et à tous les titres. Or nous estimons qu'elles devraient aller aux titres d'information politique et générale, aux journaux d'opinion qui ont un rôle déterminant pour la démocratie. En clair : *la Marseillaise* est plus légitime à recevoir des aides qu'un



« Nous demandons au gouvernement des actes contre les concentrations et une refonte des aides à la presse » indique Emmanuel Vire. PHOTO DR

journal people.

L'Echo du centre connaît des difficultés, tout comme Liberté Hebdo qui se déclare en danger de mort après Le Patriote qui a été contraint de renaître sous une nouvelle forme. Quel avenir voyez-vous à la presse d'opinion ?

C'est un sujet que nous abordons dans notre document d'orientation pour la première fois en profondeur. L'enjeu est pour nous de savoir comment assurer la survie de ce type de titres - indispensable au pluralisme - tout en faisant en sorte que les journalistes y soient bien traités, que les conventions collectives et le code du travail y soient respectés. Nous pensons qu'au delà de la refonte des aides à la presse, il faut une intervention publique pour aider ces titres au passage vers le numérique. C'est un sujet complexe, il faut s'y mettre tous ensemble.

Quelles sont vos principales revendications ?

Nous voulons des actes contre

les concentrations. En PQR par exemple, tous les journaux de l'Est de la France sont détenus par le Crédit Mutuel. Au niveau national ce sont des actionnaires comme Bouygues, le trio Niel-Pigasse-Berger, ou Dassault qui possède TF1, *Le Monde* et *Le Figaro*... Comme François Hollande s'y était engagé, il faut une loi dotant les rédactions d'un statut juridique garantissant qu'elles sont indépendantes des actionnaires et qu'elles ont leur mot à dire sur le choix du directeur de la rédaction comme cela se fait déjà dans certains titres. Nous revendiquons bien sûr une amélioration des conditions de travail et une augmentation des salaires. Au niveau de l'audiovisuel, nous militons pour un pôle public de l'information regroupant France télévisions, l'audiovisuel extérieur de la France et Radio France, avec un budget sanctuarisé et une convention collective unique. Nous avons beaucoup de craintes sur l'avenir de l'AFF, là encore, nous demandons une sanctuarisation des ressources et des garanties d'indépendance.

Comment abordez-vous les évolutions du métier avec notamment l'essor du numérique ?

Il y a une perte de sens ressentie par les journalistes. De plus en plus, les directions leur demandent d'être totalement polyvalents. Il faut écrire un article papier, alimenter le web, filmer avec une petite caméra, prendre des photos... C'est totalement inacceptable, un journaliste couteau-suisse, ne peut pas produire de l'information de qualité. Nous voulons l'ouverture d'une négociation pour tenir compte de l'évolution de la profession et redéfinir une grille des fonctions, la dernière, vieille de 30 ans, étant obsolète.

Nous voulons gagner de nouveaux droits sur le numérique. Les patrons aujourd'hui traitent la question à la tête du client et s'en servent pour affaiblir la profession. En 2009 un amendement de Christian Kert, député UMP des Bouches-du-Rhône, à la loi Hadopi impose aux journalistes de travailler pour tous les supports d'un même titre. Encore plus grave, dans tous les

groupes de presse on essaye désormais de faire signer aux journalistes des clauses de cession de leurs droits d'auteur pour utiliser les contenus dans des titres différents du titre d'origine sans avoir à leur demander leur avis.

Vous amorcez à l'occasion de ce congrès un rapprochement avec la fédération CGT du spectacle. Pourquoi ?

Nous avons actuellement un statut particulier dans la CGT : nous sommes à la fois un syndicat national et l'une des 32 fédérations professionnelles. Depuis son congrès de Nantes en 2009, la confédération a demandé à chaque fédération de réfléchir à son périmètre. Nous avons approuvé cette démarche et notre congrès de Marseille doit valider le principe d'un rapprochement organisationnel avec la fédération du spectacle qui syndique déjà tous les techniciens de l'audiovisuel, pour aller vers une fédération des contenus, de la création, de la culture et de l'information.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
LÉO PURGUETTE